

A Antony le 29 juin 2021,

A Mme la Rectrice, à M. le directeur du SIEC

Les jurys 9230, 9231 et 9232 déplorent les dysfonctionnements majeurs dans le déroulement du bac 2021 :

1. Le grand oral

- Convocations trop tardives et absence de réunion d'entente
- Binômes d'examineurs mal construits (pas d'alternance entre jury « naïf » et jury « pivot »)
- Pas de vrai choix du sujet par les jurys compte tenu de la composition du jury
- Rupture d'égalité entre les candidats car certains connaissaient à l'avance la composition du jury.
- Trop peu d'enseignants convoqués pour les jurys, particulièrement en spécialité : une semaine épuisante qui ne permet pas une évaluation satisfaisante des candidats
- Trop de candidats par jury par jour (jusqu'à 15 avec des tiers temps)

2. La commission d'harmonisation du contrôle continu

La convocation pour cette commission n'a été reçue que la veille de sa tenue.

A cela s'ajoute l'incurie du système informatique du SIEC qui rend impossible la tenue de la commission.

Quoi qu'il en soit, l'harmonisation est éthiquement impossible car elle se base sur la comparaison d'éléments non comparables, le bac ayant été intégralement réformé avec de nouvelles disciplines, de nouveaux programmes et de nouveaux attendus.

Nous ne sommes pas légitimes pour modifier les moyennes de contrôle continu de nos collègues sur l'année.

Par conséquent les jurys 9230, 9231 et 9232 réunis à Sainte-Marie à Antony se récusent et valideront les notes en l'état jeudi 1^{er} juillet lors des délibérations.